

## RÉGLEMENTATION

# Pas de quotas pour le comité régional des pêcheurs de loisirs en mer du Nord

Comment défendre les intérêts des pêcheurs de loisirs en mer, face aux réglementations de plus en plus contraignantes, tels les quotas de pêche par exemple, et devant lesquelles les plaisanciers restent parfois interrogatifs ? Si l'idée de créer un comité régional qui serait en mesure de représenter les clubs de pêche de loisirs du littoral est née en 2009, c'est en juin 2010 qu'elle s'est concrétisée. Ce vendredi, au port de plaisance de Gravelines, les représentants des clubs adhérents s'étaient donné rendez-vous pour la première assemblée générale ordinaire du CRPLM 59-62 (comité régional des pêcheurs de loisirs en mer du Nord - Pas-de-Calais.)

Représentation officielle « Je tiens à remercier les six clubs fondateurs de ce comité et plus particulièrement leurs présidents, qui ont compris la nécessité de ce regroupement pour que les pêcheurs de loisirs soient représentés de manière plus officielle auprès de la **FNPPSF** (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs

de France) et devant les différentes administrations », devait déclarer le président Guy Raevel. La création du comité a déjà eu pour effet qu'il soit aujourd'hui représenté au comité de coordination du parc naturel marin des trois estuaires (Somme, Authie et Canche). Il est également présent de manière officielle au sein de la Fédération française de pêche en mer et de la FNPPSF, où deux postes lui sont réservés. Et ces postes, le comité entend bien les rendre incontournables dans les discussions autour de l'évolution des conditions et des contraintes de pêche en mer qui, comme l'a rappelé le président, « s'appliquent à un loisir, mais nous aurons peut-être un jour à balayer, nous aussi devant notre porte ». Un avertissement à ceux qui confondent loisir et profit... Le comité, à ce jour, regroupe déjà neuf clubs de Dunkerque, Gravelines, Equihen, Berck... L'ensemble de ces clubs représente 532 pêcheurs plaisanciers et de nombreux contacts sont en cours, voire prêts

à se concrétiser, ce qui renforcera d'autant plus la force de ce comité, pour lequel il n'est pas question de quotas pour le nombre d'adhérents. À l'issue de la réunion, le bureau a été reconduit dans ses fonctions : président, Guy Raevel de l'Espadon-club de Boulogne-sur-Mer ; trésorier, Claude Wadoux de l'Association Père-Duval de Gravelines ; secrétaire, Jean-Paul Baheux des Loups de Mer de Dunkerque. Chaque club adhérent est représenté au sein du comité par un nombre de postes liés au nombre d'adhérents. CRPLM 59/62 renseignements au 06 29 82 92 97 ou par mail : [jploudemer@sfr.fr](mailto:jploudemer@sfr.fr)